

SAINT AUGUSTIN

2026



Sommaire

Le mot du Maire	4
Les dépenses	6
Informations pratiques	7
Actualités	14
Location des salles	15
Etat civil 2025	16
Groupe scolaire de la Morinie	17
Permanences Capso Théroouanne	21
Les assistants maternels	22
Transport	23
Les déchets	25
Les associations	29
Vœux du Maire	38
Concours de Belote	39
Repas des aînés	40
Chasse aux œufs	41
8 mai	42
Brocante	43
Randonnée pour Zoé & les autres	44
Kermesse de l'école	45
14 juillet	46
Loto	49
Halloween	50
Commémoration du 11 novembre	52
Fête de Noël	53
Arbre de Noël de l'école	54
Travaux 2025	55
Le domaine des Ecureuils	61
Les associations - Contacts	62
Calendrier des fêtes 2026	63

Le mot du Maire

Augustines, Augustins,

Chers amis,

Un hiver agréable avec peu de précipitations, un peu de gel, une alternance de soleil et de grisailles, pourvu que cela dure.

C'est la dernière fois que je m'adresse à vous dans ce bulletin que nous avons commencé en 2002, en effet comme je l'avais annoncé au conseil en début de mandat, je ne veux pas être un vieux maire qui s'accroche aux branches, place aux jeunes, quatre mandats de maire et un de premier adjoint ça use, mais il y avait tout à faire et il y a toujours à innover, entretenir, renouveler, construire... Si j'ai duré, c'est parce que j'ai toujours été entouré et soutenu par de bons coéquipiers, de bons adjoints, de bons agents, je les remercie sincèrement. Remerciements que j'adresse à mon épouse Anne, mes enfants et maintenant mes petits-enfants, car la vie de famille passe souvent après les impératifs de la fonction.

Je souhaite au futur conseil, épanouissement, réussite et satisfactions, soyez à l'écoute de tous, inventifs, ambitieux, sachez équilibrer vos investissements et vos projets, accepter les contradictions, nous n'avons pas toujours la science infuse.

Ce bulletin nous l'avons voulu surtout informatif, vous pouvez y trouver des renseignements concernant les papiers d'identité, les déchets, les horaires, les fêtes, les associations, etc.

Vous pouvez aussi suivre les dépenses de la commune, en fonctionnement et en investissement. Nous avons toujours maîtrisé les premières pour augmenter les secondes, mais aujourd'hui nous sommes arrivés au point de rupture, nous avons constaté cet été que l'absence d'un agent ne nous permet plus d'assurer l'entretien minimum nécessaire (cimetière, salles...), il faudra certainement revoir nos effectifs.

En 2025

- Nous avons réhabilité
 - La rue du Marais
 - Une partie de la rue de Saint Winocq
 - Le chemin des Etiais
 - Le chemin du Gris Mont
 - Le tout pour 210 000 €
- Nous avons fait l'acquisition d'un bâtiment rue des Oiseaux, à côté de la MAM, pour 102 164€ afin d'y aménager une maison des associations.
- Nous avons réalisé deux ouvrages pour lutter contre les inondations, rue du Général de Gaulle en direction d'Aire, nous avons multiplié par 6 la section de la canalisation qui traverse la route afin de faciliter l'écoulement et protéger le bas du village de la montée des eaux. De même nous avons posé une canalisation de 800mm dans la rue de Basse Boulogne en direction du Marais, le tout pour 136 239 € sans aucune aide. Mais soyons réalistes, ces ouvrages

amélioreront la situation mais ne feront pas tout face à des précipitations de 120mm en quatre heures comme nous avons connues en été 2024.

- La commune veut prendre sa part dans le maintien de la biodiversité, c'est la raison pour laquelle nous avons créé une frayère près du lac pour 57 170 €. La vague verte est actuellement en sourdine, mais elle va revenir et les communes qui auront montré un intérêt pour cette cause seront privilégiées, c'est pourquoi je conseille à la future municipalité de poursuivre dans cette voie.
- Nous avons aussi fait l'acquisition d'un véhicule électrique pour 33 995 €.
- Des colombariums, autolaveuses, abribus, matériels, lame de déneigement, entretien des bâtiments pour 45 320 €.

Pour toutes ces réalisations nous avons été aidés uniquement par le Département que nous remercions pour 43 633,45 €.

Notre dossier de Maintenance en Milieu Urbain rue de Cassel est à l'arrêt, le Département ne nous suit pas et ne veut pas que nous réalisions les travaux nous-même.

Pour 2026

- Nous allons poursuivre la réhabilitation de la rue de Saint Winocq du n°834 au n°1215, ainsi que la rue des oiseaux. Nous avons obtenu une subvention de 116 000 € de la Fédération Départementale de l'Energie pour l'enfouissement des réseaux rue de Saint Winocq.
- Nous allons agrandir le parking derrière la salle des fêtes de Rebecques.
- Aménager la maison des associations, nous sommes aidés par le Département 10 000 €, la Région 50 000 €, nous attendons une réponse de l'Etat pour le Fond vert. Un jardin de biodiversité sera créé à l'arrière du bâtiment.
- Nous espérons commencer les travaux de la nouvelle mairie en fin d'année selon la réponse des partenaires financiers. La consultation pour le choix de l'architecte est en ligne. Il reviendra à la nouvelle municipalité de faire les bons choix sur ce projet.

Beaucoup de projets pour le nouveau conseil, je les incite à ne pas se laisser influencer par la morosité ambiante, il faut continuer à investir pour l'avenir de Saint Augustin. Comme il faut savoir faire le tri de toutes ces informations dont les médias nous inondent, gardons les pieds sur terre et la tête sur les épaules, c'est nous qui devons construire notre avenir en France, en Pays de Saint Omer et dans notre commune.

Avant de conclure, je voudrais remercier les membres et présidents des associations pour leur motivation à faire vivre le village et plus particulièrement Rémi Decoster et son épouse Julie pour ces nombreuses années de dévouement pour les enfants de nos écoles.

Les membres du conseil, les agents et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2026, joie, santé, réussite et enthousiasme.

René Allouchery.

Les dépenses

INVESTISSEMENT

Remboursement emprunt (capital)	62 500 €
Rue du Marais	105 449 €
Rue de Saint Winocq et enfouissement des réseaux	55 646 €
Chemin des Etiais	34 092 €
Rue du Gris Mont	10 200 €
Petit aménagement rue des Oiseaux	4 035 €
MMU RD190	2 574 €
Acquisition hangar rue des Oiseaux	102 164 €
Modification de l'ouvrage eaux pluviales rue du Général de Gaulle	76 239 €
Canalisation eaux pluviales rue Basse boulogne	60 000 €
Frayère	57 170 €
Frais d'études	37 074 €
Véhicule	33 995 €
Colombariums	11 335 €
Autolaveuses	7 674 €
Equipements : barrière, matériels, panneaux, mobilier	7 522 €
Abribus Saint Winocq + éclairage	6 186 €
Lame à neige et saleuse	6 147 €
Solde porte salle des fêtes Clarques	3 395 €
Taxe d'aménagement et d'archéologie mam	1 316 €
Chauffe-eau logement	1 245 €
Terrain rue Verte/rue du Natoy	520 €
TOTAL INVESTISSEMENT	686 478 €

FONCTIONNEMENT

Travaux d'entretien divers	
Achat de fournitures	
Combustible, EDF, eau	
Fêtes	
Frais de poste et téléphone	
Fournitures administratives	
Maintenance	151 043 €
Assurance	
Abonnements	
Espaces verts, fauchage	
Impôts	
Intérêts d'emprunt	
Honoraires	
Frais de personnel et indemnités (125 653€+34 435€)	160 088 €
Participation Centre de loisirs	1 920 €
Participation RPC de la Morinie en 2024	164 802 €
Participation RPC de la Morinie 2025	233 899 €
Participation Capso (Voiries, urbanisme, contrôle du droit des sols, transport, conseils en énergie partagée)	26 500 €
Subventions communales	4 080 €

Informations pratiques

La Mairie

166 Rue de Saint-Omer
62120 SAINT-AUGUSTIN
Tél : 03.21.95.83.96
Mail : accueil@saintaugustin62.fr
Site : www.saintaugustin62.org

Horaires d'ouverture :

Lundi	de 10h00 à 11h30
Mardi	de 15h30 à 18h30
Jeudi	de 10h00 à 11h30
Vendredi	de 14h00 à 16h00

Carte Nationale d'Identité

Pour obtenir une carte d'identité biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement avec les pièces justificatives exigées. La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Sur le territoire de la CAPSO, les mairies de Saint-Omer, Aire-sur-la-Lys et Fauquembergues et la maison des services de Théroutanne sont équipées d'une station biométrique.

Il est obligatoire de prendre rendez-vous.

- Mairie de Saint-Omer : 03.21.98.40.88
- Mairie d'Aire-sur-la-Lys : 03.21.95.40.40
- Mairie de Fauquembergues : 03.21.39.52.09
- Maison des services de Théroutanne : <https://www.rdv360.com/mairie-de-therouanne-62129-therouanne>

Il est nécessaire de préparer votre démarche en effectuant une pré-demande en ligne.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. Celle-ci récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Conservez donc votre numéro de pré-demande : il est indispensable à la mairie.

Passeport

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée avec les pièces justificatives nécessaires.

Afin de connaître de quels documents vous aurez besoin, rendez-vous sur :

<https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360>

Acte de naissance

La demande doit être faite auprès de votre commune de naissance.

L'acte vous sera ensuite remis, directement en main propre ou par courrier postal selon votre choix. En cas de demande de réception par voie postale, n'oubliez pas de joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse inscrite dessus pour le retour.

Vous pouvez également effectuer votre demande en ligne.

<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427>

PACS

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Il faut prendre rendez-vous en mairie et vous munir des pièces suivantes :

- Convention de PACS
- Déclaration conjointe du PACS
- Acte de naissance de moins de 3 mois
- Pièce d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile

<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618>

Inscription population

Vous arrivez dans notre village, pensez s'il vous plaît à venir en mairie afin de vous inscrire dans le registre population de la commune. Pour cela nous fournir une copie de votre livret de famille ou de votre carte d'identité.

Mariage

Chacun des futurs époux doit fournir les pièces suivantes :

- Fiche de renseignements
- L'original et une photocopie de la pièce d'identité,
- Justificatif de domicile et/ou de résidence,
- Informations sur les témoins (noms, prénoms, date et lieu de naissance, profession et domicile, copie de leur titre d'identité),
- Copie intégrale d'acte de naissance de 3 mois maximum (à la date du mariage) si le service qui délivre l'acte est français (ou de 6 mois maximum si le service qui délivre l'acte est étranger).

S'il est étranger, le futur époux doit fournir des documents spécifiques à sa nationalité (se renseigner à la mairie ou au consulat).

Si un contrat de mariage est conclu, il faut fournir le certificat de notaire.

Si les époux ont eu des enfants avant le mariage, ils doivent présenter à la mairie les actes de naissance (de moins de 3 mois) et le livret de famille.

Dans certaines situations familiales particulières (veuvage ou divorce, par exemple), des pièces complémentaires peuvent être demandées.

La publication des bans ne sera effectuée que si le dossier de mariage est complet, conformément à l'article 63 du Code Civil.

Dossier mariage disponible en mairie ou sur le site internet de la mairie

Recensement militaire

Tous les jeunes de la commune (garçons et filles) doivent **obligatoirement** passer en mairie ou faire la démarche en ligne avec le livret de famille de leurs parents dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire pour se faire recenser. La mairie leur remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement.

Ce recensement permet ainsi :

- Inscription aux examens et concours
- Inscription au permis Auto et Moto, conduite accompagnée.
- Journée d'Appel de Préparation à la Défense (J.A.P.D) (1/2 journée)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51719>



Autorisation de sortie de territoire

Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur résidant en France, quelle que soit sa nationalité, qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale (voyage scolaire, mais aussi toute sortie du territoire français même de courte durée), devra être muni :

- de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- d'une autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale,
- et de la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie du territoire.

L'utilisation du passeport seul n'est plus considérée comme suffisante.

Documents disponibles en mairie ou sur le site officiel de la commune (cerfa_15646-01)

<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

Elections

Demande d'inscription sur la liste électorale

Vous êtes nouveau dans la commune ? Pensez à vous inscrire sur la liste électorale.

Le dépôt et le traitement des inscriptions se font toute l'année.

Pour voter à un scrutin, l'électeur doit déposer sa demande d'inscription au plus tard le 6^{ème} vendredi avant ce scrutin.

Rendez-vous en mairie ou sur [service-public.fr](http://www.service-public.fr)

<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vote par procuration

A compter du 1^{er} janvier 2022, le vote par procuration permet à un électeur de donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance ou sur le site maprocuration.gouv.fr.

Si l'état de santé du mandant l'empêche de se déplacer, il peut demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

Rendez-vous en mairie ou sur [service-public.fr](http://www.service-public.fr)

<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES !



 **En ligne : jusqu'au 4 février 2026**

 **En mairie: jusqu'au 6 février 2026**

 **Vérifiez votre situation électorale**

 **Pour vous inscrire ou vérifier votre situation : rendez-vous sur le site officiel <https://elections.interieur.gouv.fr> ou à l'accueil de la mairie.**

INFORMATION MUNICIPALE

CHANGEMENT DE MODE DE SCRUTIN

AUX PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026
POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS

➔ Une loi votée en avril 2025 a modifié le mode d'élection du conseil municipal de la commune.

Qu'est-ce qui va changer pour moi, en tant qu'électeur ?

- 1 Les candidats devront déposer une liste paritaire et respecter une alternance homme / femme, ou inversement.



- 2 Les électeurs ne pourront plus utiliser le panachage, c'est-à-dire rayer certains candidats ou les remplacer par d'autres.



ATTENTION

Chaque bulletin de vote barré ou modifié sera déclaré comme NUL.



Centre de loisirs

La commune donne, à tout enfant du village allant au centre de loisirs (pendant les vacances d'été), autre que celui de Théroutte, 50 € de subvention, sur présentation de la facture ou d'une attestation de présence et un RIB à donner à la mairie avant le 15 novembre.

Subvention scolaire

La commune donne également, à tout jeune du village étant scolarisé (de la 6^{ème} à 18 ans, s'ils n'ont pas 18 ans à la rentrée scolaire), 40 € de subvention, sur présentation d'un certificat de scolarité et un R.I.B à donner à la mairie avant le 15 novembre.

Carte grise

Toutes demandes liées à votre carte grise sont à effectuer sur le site officiel :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement vous pouvez vous adresser à un garagiste agréé par la préfecture : <https://www.vroomly.com/garage-62/>

Attention ! Certains autres sites internet proposent aussi leur aide pour la réalisation de ces dernières. Ces sites trompeurs proposent de réaliser les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais "d'assistance en ligne", de "traitement du dossier" ou encore de "tâches administratives automatisées". Or, sur le site officiel de l'ANTS, l'Agence nationale des titres sécurisés, les démarches sont gratuites. Informez-vous sur ces dangers et sur le vrai prix de la carte grise : <https://www.courroie-distribution.fr/blog/combien-coute-une-carte-grise/> .

En cas de perte, les démarches sont différentes : <https://www.vroomly.com/blog/perde-de-carte-grise-tout-ce-que-vous-devez-savoir/> .

Médaille d'honneur du travail

La dématérialisation des médailles d'honneur du travail étant effective depuis février 2019, pour une demande de médaille d'honneur du travail, vous devez vous rendre sur le site suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Accueil paroissial

Pour les habitants de Saint-Augustin Rebecques s'adresser à :

Monsieur l'Abbé Gervais IBATA OKOMBI

28 place des Béguines 62120 Aire-sur-la Lys

Tél. : 03.21.39.04.52

mail : paroisse.n.d.panetiere@gmail.com, gervais.ibataokombi@arras.catholique.fr

Les clochers de la paroisse Saint-Anne : Crecques, Mametz, Marthes, Rebecques.

Pour les habitants de Saint-Augustin Clarques s'adresser à :

Monsieur l'Abbé Gervais IBATA OKOMBI

2 bis place de l'église 62129 Théroutte

Tél : 03.21.95.77.35

Mail : paroisse.4.evangelistes627@orange.fr, gervais.ibataokombi@arras.catholique.fr

Les clochers de la paroisse Les quatre évangélistes :

Beaumont les Aire, Bomy, Clarques, Cléty, Coyecques, Delettes, Dohem, Ecques, Enguinegatte, Enquin les Mines, Erny Saint Julien, Febvin Palfart, Fléchin, Fléchinelle, Herbelles, Inghem, Laires, Livossart, Nielles les Théroutte, Serny, Théroutte, Upen.

Fibre optique

Sur le site Cap Fibre : www.capfibre.fr vous pouvez trouver les renseignements nécessaires à votre raccordement (liste des opérateurs présents sur le réseau, votre éligibilité à la fibre optique ainsi que les différentes démarches à suivre). En cas de problème non solutionné par votre fournisseur ou si vous venez de faire construire vous pouvez contacter le numéro vert suivant : 0 800 159 162.



Destruction des chardons

Il est rappelé que par un Arrêté préfectoral du 11 juin 2001, la destruction des chardons est rendue obligatoire sur l'ensemble des terrains, clos ou non. La responsabilité de cette destruction incombe à l'exploitant ou usager du terrain en cause ou à défaut à son propriétaire ou usufruitier, et devra être terminée avant leur floraison.

Haies

L'entretien et l'égale des haies bordant une voie ou un chemin ouvert à la circulation publique est à la charge des riverains.

Chiens

Il est recommandé de garder les chiens en laisse quand vous les promenez dans le village.
Rappel : la loi exige le ramassage des déjections sur le domaine public.

Les trottoirs

L'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Documents d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable et permis de construire) peuvent s'effectuer en ligne.

<https://gnau19.operis.fr/payssaintomer/gnau/>

Vous pouvez encore déposer votre demande papier en mairie (en deux exemplaires).

Pour toutes questions relatives à l'urbanisme, une adresse mail a été créée : urba@saintaugustin62.fr.

Maison de l'Habitat



Adresse :

7 Place Victor Hugo 62500 SAINT-OMER

Horaires :

Le lundi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Numéro de l'accueil : 03 74 18 22 20

Adresse mail : maisonhabitat@ca-pso.fr

La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application Panneau Pocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.



**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET
POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE**

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ❤️ à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".
© PanneauPocket

RGPD

Parce qu'il est primordial de protéger vos données à caractère personnel et votre vie privée, votre commune se met en conformité au Règlement général de la Protection des Données.

Votre commune traite, dans le cadre de ses missions, des données à caractère personnel vous concernant. A titre d'exemples, figurent au registre des traitements effectués par votre commune :

- La gestion de l'état civil dans le cadre d'une obligation légale ;
- La gestion des demandes d'urbanisme dans le cadre d'une obligation légale ;

Dans le cadre de la Gestion de la communication municipale, la commune collecte :

- Votre nom, prénom ;
- Votre date et lieu de naissance ;
- Votre adresse postale ;
- Votre adresse mail et votre numéro de téléphone

Afin de pouvoir continuer à recevoir une communication et/ou une invitation personnalisée concernant :

- les activités de la commune (prochains évènements, date d'inscriptions, alertes diverses) ;
- les activités liées aux enfants, le repas des aînés, les chèques-cadeaux, les dictionnaires, ... ;
- et à des fins de mise à jour de vos données,

Nous vous demandons de bien vouloir vous présenter en mairie pour remplir un formulaire ou de nous le demander par mail.

Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le 15 février 2026, si vous avez plus de 60 ans et que vous souhaitez y participer faites-le nous savoir en mairie **avant le lundi 5 janvier 2026**.

Par mail : accueil@saintaugustin62.fr ou par téléphone : 03.21.95.83.96 ou en mairie

Sans votre accord, nous ne pouvons plus vous envoyer une invitation nominative.

Médaille de l'enfance et des familles

Peuvent obtenir cette distinction les pères et mères de famille, quelle que soit leur nationalité élevant ou ayant élevé dignement au moins quatre enfants français.

L'aîné de ces enfants doit avoir atteint l'âge de 16 ans.

La demande de cette médaille doit être établie avec le formulaire Cerfa 15319*02 ainsi que les pièces justificatives

L'assurance auto en France :

- Fin de la vignette verte : plus d'obligation dès avril 2024.
- Numérisation : introduction du permis numérique via France Identité <https://france-identite.gouv.fr/>
- Contrôle via FVA et SIV : vérification de l'assurance via des fichiers centralisés.
- Automatisation des contrôles : contrôle de l'assurance possible lors d'autres infractions.
- Suppression de contraventions : fin des sanctions liées à la vignette non apposée sur le pare-brise.
- Lutte contre la conduite sans assurance : guide de l'assurance auto au tiers ou tous risques <https://www.instantassur.com/guide-assurance-auto/>
- Impact écologique et économique : réduction des émissions de CO2 et économies pour les assureurs.

Permis de conduire :

- Renseignements sur le stage de récupération de points agréé par la préfecture du Pas-de-Calais proche de Saint-Augustin, rendez-vous sur le site LegiPermis : <https://www.legipermis.com/stages-points/pas-de-calais/62120-aire-sur-la-lys-roquetoire.html>
- Consulter son nombre de points sur le permis de conduire, rendez-vous sur le site ANTS : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Location des salles



La salle Saint Martin

69, rue Haute – Clarques
Capacité : 80 personnes



La salle polyvalente

97, rue de Saint Omer – Rebecques
Capacité : 150 personnes

	SALLE DE CLARQUES		SALLE DE REBECQUES	
	Location	Acompte	Location	Acompte
Location complète (commune)	170,00 €	85,00 €	280,00 €	140,00 €
Location complète (extérieurs)	320,00 €	160,00 €	550,00 €	275,00 €
Location vin d'honneur ou départ en retraite (commune)	80,00 €	40,00 €	90,00 €	45,00 €
Location vin d'honneur ou départ en retraite (extérieurs)	160,00 €	80,00 €	170,00 €	85,00 €
Réception après enterrement	30,00 €	15,00€	65,00 €	32,50€
Caution	480,00 €		550 €	
Location vidéoprojecteur			40,00 €	20,00€
Forfait nettoyage	180,00 €	90,00€	180,00 €	90,00€
<i>La tarification des éléments manquants ou cassé est jointe en annexe</i>				
Tri des poubelles non fait / insuffisant	50,00€		50,00€	
Nettoyage non fait / insuffisant	180,00 €		180,00 €	
Rangement de la vaisselle non respecté	50,00€		50,00€	
Déclenchement du détecteur de décibels			70,00€	

Les associations de la commune peuvent utiliser la salle communale gratuitement en semaine et un week-end par an.

En cas d'annulation le remboursement sera effectué si :

- la salle est relouée le même jour.
- en cas de motif grave, sur présentation d'un justificatif.

Pour information, la salle de Rebecques ne sera plus louée à partir du 1^{er} septembre 2026 et ce jusque-là fin des travaux de la Mairie.

Etat civil 2025

Naissances

Il y a eu 11 naissances, dont

Lise BERNARD

le 19 janvier 2025

Alix THIRY

le 24 janvier 2025

Irène ABOTO

le 3 février 2025

Ayden PATOU

le 16 avril 2025

Jeanne NEDONCELLE

le 17 novembre 2025

Abel PIAT

le 9 décembre 2025



Mariages

Il y a eu 2 mariages,

Vincent et Séverine GRIOCHE-SMAGGHE

le 5 juillet 2025

Antoine et Chloé JOURDAIN-SIGNY

le 12 juillet 2025

Pacs

Il y a eu 5 pacs, dont

Matthieu et Lisa THOMAS-FIRRITO

le 20 février 2025

Noémie et Valentin HOLVOET-RYS

le 16 juin 2025

Mathilde et Aurélien DUPLOUY-FLAHAUT

le 26 juin 2025



Décès

Bruno PRUVOST

le 12 avril 2025

Josette BIALLAIS-BULTEL

le 4 août 2025

Eliane MAMETZ-LEGRAIN

le 15 octobre 2025





Le Groupe Scolaire de la Morinie c'est...

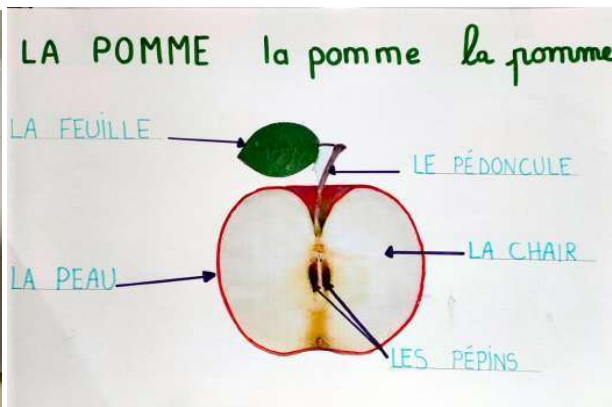


- ✓ 208 élèves-9 classes,
- ✓ Une équipe pédagogique stable et investie pour la réussite de tous les enfants,
- ✓ Des infrastructures neuves permettant d'apprendre dans les meilleures conditions,
- ✓ Des services périscolaires de qualité (cantine, garderie, centre de loisirs sur place),
- ✓ Une association de Parents d'Elèves très dynamique et deux municipalités toujours à notre écoute !

Quelques projets menés en images...

Cette année, les élèves de maternelle travaillent autour du thème des contes. En octobre, les classes de Mme Annoot et de Mme Bailleul ont étudié le conte de **Blanche Neige**. Ce fut l'occasion de parler des pommes et de réaliser divers ateliers autour de celles-ci : réalisations plastiques, recettes de cuisine dans le cadre de la semaine du goût, enrichissement du vocabulaire, jeux de numération ...

Classes de TPS/PS/MS et PS/MS (Mme ANNOOT et Mme BAILLEUL)



Classe de MS/GS Mme ARNOUTS



Les élèves de la classe des moyens/grands ont eu la chance de pouvoir bénéficier de l'intervention d'une professeure de musique du conservatoire de la région de Saint-Omer.

Celle-ci leur a fait découvrir et jouer de nouveaux instruments, leur a fait travailler les pulsations, l'écoute, jouer avec leur voix, mémoriser des chants et écrire de nouvelles paroles, en lien avec le projet de classe !

Classe de GS/CP Mme BECAERT



Cette année nous avons pu bénéficier d'une intervention en arts plastiques. Élodie est venue en classe 4 demi-journées afin de travailler les techniques pariétales et la mosaïque.

Bravo aux artistes pour leur investissement !



**Classes de GS/CP, CE1, CE1/CE2, CM1 et CM2 de
Mmes TIRLOIS, BRACHET, ROCHE, PYCKAERT, DELMOTTE et POULAIN**

Le mardi 24 juin 2025, les élèves du CP au CM2 se sont rendus au parc ASNAPIO à Villeneuve d'Ascq pour la sortie de fin d'année. Ils ont pu participer à différents ateliers : ils se sont exercés à la céramique ou encore à l'art pariétal. Chacun est ainsi reparti avec sa propre création.

Une visite guidée, ludique et pédagogique, a aussi été proposée aux enfants. Ces derniers ont remonté le temps du Paléolithique à la période gauloise grâce à la découverte d'objets



Le centre de loisirs du RPC de la Morinie

L'équipe d'animation composée de Emilie Caron & Marina Declerck diplômées (stagiaires BAFA en complément en fonction du nombre d'enfants pour les vacances) qui vous accueille les Mercredis et les petites Vacances (Toussaint / Hiver/ Printemps) sauf les vacances de Noël et vous propose des animations culinaires, artistiques, manuelles, d'expressions par exemple.

Les enfants de 4 à 12 ans qui habitent Théroutanne / Saint- Augustin ou scolarisés au groupe scolaire du RPC de la Morinie sont accueillis depuis Mars 2024 au sein du centre de loisirs qui est soumis à la réglementation par la SDJES 62 (Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports)



Les horaires du Centre de Loisirs :

Garderie le matin de 8h à 9h00
Centre de loisirs de 9h00 à 12h00

Garderie du midi de 12h00 à 13h30
Centre de loisirs 13h30 à 17h30
Il n'y a pas de garderie du soir



TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS RPC DE LA MORINIE DES MERCREDIS ET DES VACANCES EN VIGUEUR

Quotient familial	La ½ journée	La journée avec la Garderie incluse	Garderie du matin	Garderie du midi
Inférieur ou égale à 617 €	3,20 €	7,20 €	1,60 €	1,60 €
De 618€ à 900 €	3,40 €	7,70 €	1,80 €	1,80 €
Supérieur ou égale à 901€	3,60 €	8,20 €	2,00 €	2,00 €

Permanences Capso Thérrouanne



Partenaires	Jour de présence à la Maison des services de Thérrouanne	Contact
MIPE Maison de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi	Le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 sur RDV	M. LOUCHART : 03.74.18.24.00
DEFI MOBILITE	Jeudi de 13h30 à 17h00 sur RDV	Mme DICQUE : 03.21.12.32.81
Relais Petite Enfance	Mardi de 14h00 à 17h00 pendant la période scolaire	Mme MARTEL : 06.88.03.25.99
CPAM Visio	Lundi de 14h00 à 16h30 et Vendredi de 9h00 à 10h30 sur RDV	03.74.18.20.04
Mandarine	3 ^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 16h00 sur RDV	03.21.11.68.02 07.71.81.00.08
CARSAT Service Social	1 ^{er} mardi du mois du 9h00 à 11h30 sur RDV	03.74.18.20.03 3646
Assistante sociale	Jeudi de 8h45 à 11h30 sur RDV	03.21.38.11.25
CIAS : adhésion épicerie sociale	Du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous	Mme Cousin : 03 74 18 20.04
France Victimes 62	2 ^{ème} lundi du mois de 14h00 à 16h00 sur RDV	Mme ROLIN : 03.74.18.20.04
CIDFF Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	4 ^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 16h30 sur RDV	Mme LECOCQ : 03.74.18.20.04
Carte d'identité et Passeport	Sur RDV	03.74.18.20.04
Conseiller numérique	Ateliers sur RDV les lundis, mardis et mercredis de 9h00 à 12h00	Mme CAZIER : 07.86.70.76.74

Les assistants maternels

LA MAM LES CHOUETTES C'EST CHOUETTE **55 rue des Oiseaux – Clarques – SAINT AUGUSTIN**

Mme BRIQUET Céline 06.45.99.03.46
Mme HERBAUT Laure 06.20.73.67.63
Mme BERQUIER Marie 07.88.00.77.18
Mail : lamamleschouettescestchouette@outlook.fr



ASSISTANTE MATERNEL AGREE **SAINT AUGUSTIN**

Mme DELANNOY Samantha 257 rue Verte 07.82.21.48.79

RELAIS PETITE ENFANCE

Nouveau Quai - 62120 Aire sur la Lys
03-74-18-21-03 / 06-88-03-25-99 / 06-48-50-16-30

Ligne 5700/5980/5950

Itinéraire aller

Fréquence	Montée		Descente	
LMMeJV	Ecole	07h00	Route de Blendecques	07h24
	Place Eglise	07h04	Université	07h26
	Mairie	07h05	Place Perpignan	07h30
	Saint-Winocq	07h06		

Itinéraire retour

Fréquence	Montée		Descente	
LMJV	Place Perpignan	18h05	Saint-Winocq	18h29
	Université	18h09	Mairie	18h30
	Route de Blendecques	18h11	Place Eglise	18h31
			Ecole	18h35
Me	Place Perpignan	13h05	Saint-Winocq	13h31
	Université	13h09	Mairie	13h32
	Route de Blendecques	13h11	Place Eglise	13h33
			Ecole	13h37
Me	Place Perpignan	16h50	Rue de Saint-Omer	17h54
	Université	16h55	Place Eglise	17h55
Me	Place Perpignan	16h55	Rue de Cassel	17h20
	Université	17h00		

Transport à la demande (TAD)

TARIF

	1€/trajet
Abonnement annuel	80€/an
Pass sénior	25€/an

INFORMATIONS PRATIQUES

Le transport Mouvéo TAD est assuré tous les jours de 6h30 à 20h sauf les dimanches et jours fériés.

Pour bénéficier du Service Mouvéo TAD, une inscription est obligatoire avant le premier trajet sur le site : <http://mouveo.ca-pso.fr/se-deplacer/transport-a-la-demande/>.

Il vous permet de vous déplacer au sein de la CAPSO, de communes à communes ou vers les 8 arrêts de correspondance.

Tous les véhicules sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, quelle que soit la commune de résidence, les conditions de prise en charge peuvent être adaptées à leur situation. Les personnes en situation de handicap à +80% peuvent demander une prise en charge à domicile via le formulaire d'inscription.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le point accueil Mouvéo au 03 76 03 00 70.

VOTRE TRAJET



Par téléphone au 03 76 03 00 70 (de 14 h à 18 h) : jusqu'à 18h la veille
Sur le site internet mouveo.ca-pso.fr et sur l'application Mouvéo TAD
(disponible début 2026) : jusqu'à 1 h avant votre déplacement

Attention Inscription préalable obligatoire :
Obtenez votre carte de transport sur mouveo.ca-pso.fr, en agence
mobile Mouv'Info ou à l'espace de vente en Gare SNCF de Saint-Omer.
Puis contactez le service TAD au 03 76 03 00 70.



Indiquez la date et l'horaire du voyage.



RDV à l'heure indiquée au point d'arrêt le plus proche de chez vous ou à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

La collecte à Clarques

CALENDRIER de COLLECTE 2026

📄 téléchargeable sur www.ca-pso.fr/dechets ou sur l'application Montri

CLARQUES
Commune de Saint-Augustin

DEC/JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
L 29 Tri	D 01	D 01	M 01	V 01 Fête du travail	L 01 Tri
M 30	L 02	L 02	J 02	S 02 Ordures ménagères	M 02
01 M 31	M 03	M 03	V 03 Ordures ménagères	D 03	M 03
J 01 Jour de l'an	M 04	M 04	S 04	L 04 Tri	J 04
V 02 Ordures ménagères	06 J 05	10 J 05	D 05	M 05	23 V 05 Ordures ménagères
S 03	V 06 Ordures ménagères	V 06 Ordures ménagères	L 06 Tri	M 06	S 06
D 04	S 07	S 07	Lundi de Pâques	19 J 07	D 07
L 05	D 08	D 08	M 07	V 08 OM Victoire 1945	L 08
M 06	L 09 Tri	L 09 Tri	M 08	S 09	M 09
02 M 07	M 10	M 10	V 10 Ordures ménagères	D 10	M 10
J 08	M 11	M 11	S 11	L 11	24 J 11
V 09 Ordures ménagères	07 J 12	11 J 12	D 12	M 12	V 12 Ordures ménagères
S 10	V 13 Ordures ménagères	V 13 Ordures ménagères	L 13	M 13	S 13
D 11	S 14	S 14	M 14	20 J 14 Jeudi de l'Ascension	D 14
L 12 Tri	D 15	D 15	M 15	V 15 Ordures ménagères	L 15 Tri
M 13	L 16	L 16	J 16	S 16	M 16
03 M 14	M 17	M 17	16 V 17 Ordures ménagères	D 17	J 17
J 15	M 18	M 18	S 18	L 18 Tri	25 J 18
V 16 Ordures ménagères	08 J 19	12 J 19	D 19	M 19	V 19 Ordures ménagères
S 17	V 20 Ordures ménagères	V 20 Ordures ménagères	L 20 Tri	M 20	S 20
D 18	S 21	S 21	M 21	21 J 21	D 21
L 19	D 22	D 22	M 22	V 22 Ordures ménagères	L 22
M 20	L 23 Tri	L 23 Tri	17 J 23	S 23	M 23
04 M 21	M 24	M 24	V 24 Ordures ménagères	D 24	M 24
J 22	M 25	M 25	S 25	L 25 Lundi de Pentecôte	26 J 25
V 23 Ordures ménagères	09 J 26	13 J 26	D 26	M 26	V 26 Ordures ménagères
S 24	V 27 Ordures ménagères	V 27 Ordures ménagères	L 27	M 27	S 27
D 25	S 28	S 28	M 28	22 J 28	D 28
L 26 Tri		D 29	M 29	V 29 Ordures ménagères	L 29 Tri
M 27		L 30	18 J 30	S 30	M 30
05 M 28		M 31		D 31	
J 29					
V 30 Ordures ménagères					
S 31					

HORAIRES DE COLLECTE

→ Ordures ménagères (OM)
vendredi de 5h15 à 12h30

→ Tri
lundi de 5h15 à 12h30
en semaine impaire

→ Pour les collectes du matin,
merci de sortir vos bacs
la veille au soir.

JOURS FÉRIÉS

! Ce picto indique un changement de collecte dans le calendrier (collecte avancée/reportée/annulée).

- ✓ La collecte du tri du 6 avril est maintenue de 5h15 à 12h30.
- ✓ La collecte des ordures ménagères 1^{er} mai est reportée au 2 mai de 5h15 à 12h30.
- ✓ La collecte des ordures ménagères 8 mai est maintenue de 5h15 à 12h30.

ENCOMBRANTS

(*) Pour bénéficier du service de ramassage des encombrants, vous devez vous inscrire impérativement en mairie, au plus tard, une semaine avant la date de ramassage.

→ Vous pouvez également bénéficier d'un service de ramassage à la demande.
Voir les modalités sur www.ca-pso.fr/dechets.

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
M 01	S 01	M 01	40 J 01	D 01 Toussaint	M 01
27 J 02	D 02	M 02	V 02 Ordures ménagères	L 02 Tri	M 02
V 03 Ordures ménagères	L 03	36 J 03	S 03	M 03	49 J 03
S 04	M 04	V 04 Ordures ménagères	D 04	M 04	V 04 Ordures ménagères
D 05	M 05	S 05	L 05 Tri	45 J 05	S 05
L 06	32 J 06	D 06	M 06	V 06 Ordures ménagères	D 06
M 07	V 07 Ordures ménagères	L 07 Tri	M 07	S 07	L 07
M 08	S 08	M 08	41 J 08	D 08	M 08
28 J 09	D 09	M 09	V 09 Ordures ménagères	L 09	M 09
V 10 Ordures ménagères	L 10 Tri	37 J 10	S 10	M 10	50 J 10
S 11	M 11	V 11 Ordures ménagères	D 11	M 11 Armistice 1918	V 11 Ordures ménagères
D 12	M 12	S 12	L 12	46 J 12	S 12
L 13 Tri	33 J 13	D 13	M 13	V 13 Ordures ménagères	D 13
M 14 Fête nationale	V 14 Ordures ménagères	L 14	M 14	S 14	L 14 Tri
M 15	S 15 Assomption	M 15	42 J 15	D 15	M 15
29 J 16	D 16	M 16 Encombrants*	V 16 Ordures ménagères	L 16 Tri	M 16
V 17 Ordures ménagères	L 17	38 J 17	S 17	M 17	51 J 17
S 18	M 18	V 18 Ordures ménagères	D 18	M 18	V 18 Ordures ménagères
D 19	M 19	S 19	L 19 Tri	47 J 19	S 19
L 20	34 J 20	D 20	M 20	V 20 Ordures ménagères	D 20
M 21	V 21 Ordures ménagères	L 21 Tri	M 21	S 21	L 21
M 22	S 22	M 22	43 J 22	D 22	M 22
30 J 23	D 23	M 23	V 23 Ordures ménagères	L 23	M 23
V 24 Ordures ménagères	L 24 Tri	39 J 24	S 24	M 24	52 J 24
S 25	M 25	V 25 Ordures ménagères	D 25	M 25	V 25 Noël
D 26	M 26	S 26	L 26	48 J 26	S 26 Ordures ménagères
L 27 Tri	35 J 27	D 27	M 27	V 27 Ordures ménagères	D 27
M 28	V 28 Ordures ménagères	L 28	M 28	S 28	L 28 Tri
M 29	S 29	M 29	44 J 29	D 29	M 29
31 J 30	D 30	M 30	V 30 Ordures ménagères	L 30 Tri	M 30
V 31 Ordures ménagères	L 31		S 31		53 J 31

JOURS FÉRIÉS

! Ce picto indique un changement de collecte dans le calendrier (collecte avancée/reportée/annulée).

- ✓ La collecte des ordures ménagères du 25 décembre est reportée au 26 décembre de 5h15 à 12h30.
- ✓ La collecte des ordures ménagères du 1^{er} janvier est reportée au 2 janvier de 5h15 à 12h30.

DÉCHETTERIES

Vous pouvez accéder aux déchetteries du réseau du SMLA à Arques, Longuenesse, Tatinghem, Aire-sur-la-Lys, Lumbres et Dennebroeucq.
Pour contacter le SMLA : 03 21 12 10 33 | Infos déchetteries : www.ca-pso.fr

i Les horaires de collecte sont susceptibles d'évoluer EN CAS DE FORTES CHALEURS ou D'INTEMPÉRIES.

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

Contactez le service collecte au **0 800 676 053** Service & appui produits

Informations et formulaires de demande en ligne :
www.ca-pso.fr/dechets ou sur l'application « Montri ».



La collecte à Rebecques

CALENDRIER de COLLECTE 2026

📱 téléchargeable sur www.ca-pso.fr/dechets ou sur l'application Montri

REBECQUES
Commune de Saint-Augustin

DEC/JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
L 29	D 01	D 01	M 01	V 01 Fête du travail	L 01
M 30	L 02 Tri	L 02 Tri	J 02	S 02 Ordures ménagères	M 02
01 M 31	M 03	M 03	V 03 Ordures ménagères	D 03	M 03
J 01 Jour de l'an	M 04	M 04	S 04	L 04	J 04
V 02 Ordures ménagères	06 J 05	10 J 05	D 05	M 05	23 V 05 Ordures ménagères
S 03	V 06 Ordures ménagères	V 06 Ordures ménagères	L 06 Lundi de Pâques	M 06	S 06
D 04	S 07	S 07	M 07	J 07	D 07
L 05 Tri	D 08	D 08	M 08	V 08 OM Victoire 1945	L 08 Tri
M 06	L 09	L 09	15 J 09	S 09	M 09
02 M 07	M 10	M 10	V 10 Ordures ménagères	D 10	M 10
J 08	M 11	M 11	S 11	L 11 Tri	24 J 11
V 09 Ordures ménagères	07 J 12	11 J 12	D 12	M 12	V 12 Ordures ménagères
S 10	V 13 Ordures ménagères	V 13 Ordures ménagères	L 13 Tri	M 13	S 13
D 11	S 14	S 14	M 14	J 14 Jours de l'Ascension	D 14
L 12	D 15	D 15	M 15	V 15 Ordures ménagères	L 15
M 13	L 16 Tri	L 16 Tri	J 16	S 16	M 16
03 M 14	M 17	M 17	V 17 Ordures ménagères	D 17	M 17
J 15	M 18	M 18	S 18	L 18	25 J 18
V 16 Ordures ménagères	08 J 19	12 J 19	D 19	M 19	V 19 Ordures ménagères
S 17	V 20 Ordures ménagères	V 20 Ordures ménagères	L 20	M 20	S 20
D 18	S 21	S 21	M 21	J 21	D 21
L 19 Tri	D 22	D 22	M 22	V 22 Ordures ménagères	L 22 Tri
M 20	L 23	L 23	17 J 23	S 23	M 23
04 M 21	M 24	M 24	V 24 Ordures ménagères	D 24	M 24
J 22	M 25	M 25	S 25	L 25 Tri Lundi de Pentecôte	26 J 25
V 23 Ordures ménagères	09 J 26	13 J 26	D 26	M 26	V 26 Ordures ménagères
S 24	V 27 Ordures ménagères	V 27 Ordures ménagères	L 27 Tri	M 27	S 27
D 25	S 28	D 29	M 28	J 28	D 28
L 26		L 30 Tri	M 29	V 29 Ordures ménagères	L 29
M 27		M 31	18 J 30	S 30	M 30
05 M 28				D 31	
J 29					
V 30 Ordures ménagères					
S 31					

JOURS FÉRIÉS

- 📌 Ce picto indique un changement de collecte dans le calendrier (collecte avancée/reportée/annulée).
- ✓ La collecte des ordures ménagères 1^{er} mai est reportée au 2 mai de 5h15 à 12h30.
 - ✓ La collecte des ordures ménagères 8 mai est maintenue de 5h15 à 12h30.
 - ✓ La collecte du tri du 25 mai est maintenue de 5h15 à 12h30.

DÉCHETTERIES

Vous pouvez accéder aux déchetteries du réseau du SMLA à Arques, Longuenesse, Tatinghem, Aire-sur-la-Lys, Lumbres et Dennebroeucq.

Pour contacter le SMLA : 03 21 12 10 33 | Infos déchetteries : www.ca-pso.fr

📌 Les horaires de collecte sont susceptibles d'évoluer EN CAS DE FORTES CHALEURS ou D'INTÉMPÉRIES.

HORAIRES DE COLLECTE

→ Ordures ménagères (OM)
vendredi de 5h15 à 12h30

→ Tri
lundi de 5h15 à 12h30
en semaine paire

→ Pour les collectes du matin,
merci de sortir vos bacs
la veille au soir.

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
M 01	S 01	M 01	01 J 01	D 01 Toussaint	M 01
27 J 02	D 02	M 02	V 02 Ordures ménagères	L 02	M 02
V 03 Ordures ménagères	L 03 Tri	36 J 03	S 03	M 03	49 J 03
S 04	M 04	V 04 Ordures ménagères	D 04	M 04	V 04 Ordures ménagères
D 05	M 05	S 05	L 05	45 J 05	S 05
L 06 Tri	32 J 06	D 06	M 06	V 06 Ordures ménagères	D 06
M 07	V 07 Ordures ménagères	L 07	M 07	S 07	L 07 Tri
M 08	S 08	M 08	41 J 08	D 08	M 08
28 J 09	D 09	M 09	V 09 Ordures ménagères	L 09 Tri	M 09
V 10 Ordures ménagères	L 10	37 J 10	S 10	M 10	50 J 10
S 11	M 11	V 11 Ordures ménagères	D 11	M 11 Armistice 1918	V 11 Ordures ménagères
D 12	M 12	S 12	L 12 Tri	J 12	S 12
L 13	33 J 13	D 13	M 13	V 13 Ordures ménagères	D 13
M 14 Fête nationale	V 14 Ordures ménagères	L 14 Tri	M 14	S 14	L 14
M 15	S 15 Assomption	M 15	42 J 15	D 15	M 15
29 J 16	D 16	M 16 Encombrants*	V 16 Ordures ménagères	L 16	M 16
V 17 Ordures ménagères	L 17 Tri	38 J 17	S 17	M 17	51 J 17
S 18	M 18	V 18 Ordures ménagères	D 18	M 18	V 18 Ordures ménagères
D 19	M 19	S 19	L 19	47 J 19	S 19
L 20 Tri	J 20	D 20	M 20	V 20 Ordures ménagères	D 20
M 21	V 21 Ordures ménagères	L 21	M 21	S 21	L 21 Tri
M 22	S 22	M 22	43 J 22	D 22	M 22
30 J 23	D 23	M 23	V 23 Ordures ménagères	L 23 Tri	M 23
V 24 Ordures ménagères	L 24	39 J 24	S 24	M 24	52 J 24
S 25	M 25	V 25 Ordures ménagères	D 25	M 25	V 25 Noël
D 26	M 26	S 26	L 26 Tri	48 J 26	S 26 Ordures ménagères
L 27	J 27	D 27	M 27	V 27 Ordures ménagères	D 27
M 28	V 28 Ordures ménagères	L 28 Tri	S 28	L 28	L 28
M 29	S 29	M 29	44 J 29	D 29	M 29
31 J 30	D 30	M 30	V 30 Ordures ménagères	L 30	M 30
V 31 Ordures ménagères	L 31 Tri		S 31		53 J 31

JOURS FÉRIÉS

- 📌 Ce picto indique un changement de collecte dans le calendrier (collecte avancée/reportée/annulée).
- ✓ La collecte des ordures ménagères du 25 décembre est reportée au 26 décembre de 5h15 à 12h30.
 - ✓ La collecte des ordures ménagères du 1^{er} janvier est reportée au 2 janvier de 5h15 à 12h30.

ENCOMBRANTS

- (*) Pour bénéficier du service de ramassage des encombrants, vous devez vous inscrire impérativement en mairie, au plus tard, une semaine avant la date de ramassage.
- Vous pouvez également bénéficier d'un service de ramassage à la demande. Voir les modalités sur www.ca-pso.fr/dechets.

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

Contactez le service collecte au **0 800 676 053** Service à appel gratuit

Informations et formulaires de demande en ligne : www.ca-pso.fr/dechets ou sur l'application « Montri ».



Vous pouvez déposer vos huiles, gravats, feuillages... dans l'une des **6 déchèteries du SMLA** (Arques, Longuenesse, Tatinghem, Lumbres, Aire-sur-la-Lys et Dennebrœucq) sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les horaires d'ouvertures sont les mêmes pour toutes les déchèteries du SMLA

HORAIRES D'ETE

Du 1^{er} lundi du mois d'avril au 1^{er} lundi
du mois d'octobre

Du lundi au samedi : **de 9h à 18h30**
Dimanche : **fermé**

HORAIRES D'HIVER

Du 1^{er} lundi du mois d'octobre au 1^{er}
lundi du mois d'avril

Du lundi au vendredi : **de 9h à 11h45 et
de 14h à 17h30**
Samedi : **de 9h à 17h30**
Dimanche : **fermé**

Les déchèteries sont fermées les jours fériés, les 24, 26, 31 décembre et 2 janvier.

Arques	Rue Colbert, Zone Industrielle du Lobel
Longuenesse	Route des Bruyères (face à la prison)
Saint-Martin-lez-Tatinghem	Rue du Bras
Aire-sur-la-Lys	Zone d'Activité Saint-Martin
Lumbres	RD 342 Lieu-dit « Derrière la Grange »
Dennebrœucq	Lieu-dit le moulin à vent, RD 92E

Déchets acceptés : objets encombrants, déchets de jardin, gravats, ferrailles et métaux non-ferreux, papier/carton, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets ménagers spéciaux, bidons souillés, piles, batteries, néons, filtres à huile, huiles (végétales et de vidanges), verre, vêtements et chaussures, housses plastiques.

Sont interdits : les ordures ménagères, les déchets issus de la collecte sélective, les déchets hospitaliers, médicaux et d'activité de soins (aiguilles), les déchets contenant de l'amiante ou les tôles fibrociment, les bouteilles de gaz, les cadavres d'animaux, la terre, les déchets agricoles (sauf collecte spéciale), les déchets verts des communes et des professionnels des espaces verts et paysagistes, les déjections animales.

Les pneus peuvent être déposés, uniquement pour les particuliers sauf à la déchetterie d'Arques, où ils ne sont pas acceptés, 4 pneus maximum.

Les déchets contenant de l'amiante devront être déposés chez Baudalet ou Astradec. Les bouteilles de gaz directement chez les revendeurs agréés au gaz.

Les associations

La tanche Rebecquoise



Grosse année de travaux pour l'étang de la tanche Rebecquoise avec l'implantation et la réalisation de la frayère cet été en bout d'étang (photo aérienne ci-dessus). Merci au département et à la commune pour leur implication dans ce projet.

De notre côté nous avons refait une partie des berges (plaques, photo en bas de page). Merci aux personnes présentes.



Pour l'année 2026, il y aura toujours 5 déversements de truites : 15 Mars, 5 et 26 Avril, 10 Mai (truites baguées), 14 juin.

Lors des déversements il est possible de prendre une carte à la journée au prix de 10 euros et 15 euros pour la journée truites baguées.

Prix des cartes inchangé pour 2026 : adultes 40 euros, moins de 16 ans 25 euros, moins de 10 ans 10 euros (1 canne).

Vous pouvez retrouver toutes les informations et les actualités de l'association sur la page FACEBOOK de « la tanche rebecquoise ».

Vous pouvez aussi pour tous renseignements contacter :

Président : Levecque Alain tel : 06 15 13 59 03 ou Garde : Pennequin Bernard tel : 06 15 84 74 97.



Moto-Club Le Squale



Bonjour à toutes et à tous

C'est avec bien des souvenirs que nous tournons cette page 2025, encore une fois cette année nos pilotes ce sont mis en valeur sur les pistes de notre belle région. 9 épreuves se sont disputées pour ce championnat régional, suite à cela un classement final a eu lieu. Le club a mis encore cette année trois de ses pilotes sur les podiums

Chez les jeunes : M LOISEL Enzo 3ème en 125 cc

Chez les féminines : encore une fois M VIGNERON Flavie 3ème

Chez les opens : M PAUCHET Gontran 3ème lui aussi

Félicitation aussi à tous les autres pilotes qui ont pris part à ce championnat 2025 et qui ont combattu sur ces pistes afin de montrer toute leur maîtrise dans le pilotage de ces bolides. Je remercie tous mes pilotes ainsi que leurs accompagnants pour leur fair-play et la bonne humeur qu'ils ont véhiculé dans les parcs le week-end des courses.

Un grand merci à notre ami Jean-René la figure emblématique du club connu et reconnu dans notre sport et aussi pour sa disponibilité et sa bonne humeur.

Je remercie monsieur le maire et le conseil municipal de Saint Augustin pour leur soutien et aussi tous mes pilotes qui cette saison m'ont fait confiance en renouvelant leur licence

Je m'associe aux membres du club ainsi qu'aux membres du bureau en ce début d'année pour vous souhaiter à tous et à vos familles bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année 2026.

Le président
Dominique PAUCHET

Durant l'année 2025 le centre culturel A Travers Champs a poursuivi son travail de programmation sur le territoire de St Augustin.

À Travers Champs a développé **une programmation pluridisciplinaire** ouverte à toutes les formes du spectacle vivant : théâtre, musique, danse, cirque. Comme chaque saison, l'association a proposé une série d'événements accessibles à tous les publics avec une attention particulière portée à la médiation et à la diversité des esthétiques.

L'association a mis à disposition des compagnies un espace de travail et un environnement propice à la création. Nous avons accueilli plusieurs résidences d'artistes, en leur apportant un soutien logistique, technique et parfois financier. Ces résidences donnent souvent lieu à des temps de rencontre avec le public : sorties de résidence, ateliers, échanges...

À Travers Champs a travaillé en étroite collaboration avec les acteurs locaux : collectivités, établissements scolaires, centres sociaux, associations du territoire.

27 spectacles ont été programmés au Hameau de St Jean avec un public toujours plus présent, soit environ 3200 personnes sur l'année 2025.

Voici un aperçu des temps forts que vous avez pu vivre au Hameau de St Jean.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année et à très vite pour toujours plus d'émotions.

L'équipe d'A Travers Champs

Festival Punk-Rock

L'année 2025 a accueilli la quatrième édition de notre festival Punk-Rock. Encore un grand succès avec environ **400 personnes** venues de la région et au-delà, familles et habitués des festivals. Comme l'année précédente, cinq groupes étaient programmés avec en tête d'affiche le groupe **Les Garçons Bouchers** dans le cadre de la tournée Hommage à François Hadji-Lazaro, étaient également présents **Kvvas, Aminoacidclub, Acid Gras, Radio Cagette et Mobydisk**. Une belle programmation pour un festival qui se veut ouvert à tous, familles et habitués des festivals se sont côtoyés entre les différents groupes et une nouvelle scénographie faite de matériaux recyclés et d'objets trouvés à Emmaüs.

La scénographie du lieu s'est faite durant la semaine précédant le festival par François Drager qui est toujours présent pour les questions techniques et de mises en scène.

Une vingtaine de bénévoles ont rendu possible la tenue du festival en assurant l'accueil des festivaliers, la gestion des entrées, du bar, du parking, du camping, et du catering. (Pour une quarantaine de personnes midi et soir, artistes et bénévoles).

Nous avons également renouvelé notre confiance au foodtruck l'Instant Gourmand qui est basé généralement sur la commune de Campagnes-lez-Wardrecques. Ils sont revenus avec plaisir et ont servi plus de 300 plats sur la soirée.

Les campeurs étaient également au rendez-vous avec 80 festivaliers restés sur place.



Le bar de plein air

Les jardins du Hameau de Saint-Jean ont été ouverts au public chaque vendredi soir, du 4 juillet au 8 août, de 18h à 22h.

Les retours ont été très positifs, tant sur l'ambiance que sur la programmation. **Le Bar de Plein Air** est désormais un rendez-vous estival incontournable, apprécié pour sa simplicité, son accessibilité et la qualité de l'accueil. Environ 850 personnes sur les 5 vendredis sont venues profiter du lieu. La diversité du public témoigne de l'ancrage territorial fort de l'événement et de sa capacité à fédérer.

Ce format léger et bien structuré permet de renforcer les liens entre les habitants, d'offrir une scène à des artistes locaux, et de faire vivre un espace naturel dans une dynamique culturelle et citoyenne.

La programmation musicale était assurée par des DJs ou groupes locaux, parmi lesquels : **Mobydisk, DJ Gonzo, Mr Jack, Tribu Sans Issue**, etc.

Le 8 août, une soirée spéciale est venue clôturer la saison : au programme, un re- pas traditionnel africain, une visite contée des jardins sur le thème de l'Afrique, en écho à la Nuit des étoiles. Un moment à la fois culturel, festif et contemplatif.

En cas de météo défavorable, les soirées étaient maintenues sous le chapiteau, assurant ainsi la continuité de l'événement.



Jardin en scène

Dans le cadre de l'édition 2025 de Jardin en Scène, événement initié par **la Région Hauts-de-France**, l'association a proposé une programmation artistique au Hameau de Saint-Jean, le 14 septembre, de 14h à 22h.

Plusieurs semaines en amont, une scénographie spécifique a été créée dans les jardins, afin de transformer le lieu en véritable écrin artistique. Des aménagements pratiques ont également été réalisés, notamment l'ajout de graviers pour améliorer l'accès au chapiteau, garantissant un bon accueil du public et des artistes, notamment en fin de journée.

À la suite de changements de disponibilité de certains artistes initialement prévus, nous avons dû adapter la programmation, tout en maintenant un haut niveau d'exigence en matière de qualité et de diversité artistique.

La programmation définitive initiée par Laurent Berthélémy, membre actif de l'association, a su trouver une harmonie forte avec le lieu, créant un véritable parcours artistique dans le jardin :

- Théâtre musical avec Le Cabaret des Oubliés (Cie HP3)
- Marionnettes avec Razel la sorcière
- Arts visuels et poétiques avec La Cabane à Poèmes
- Sensibilisation au patrimoine et à la nature avec Et si le Hameau m'était conté
- Danse contemporaine avec Souvent je commence à tomber

Cette diversité de formes a permis de toucher un public très varié et d'installer une véritable atmosphère poétique et festive dans les jardins.

Nous avons accueilli un public très hétérogène, mêlant familles, habitants du quartier, seniors, publics fidèles de l'association, soit environ 183 personnes tout au long de la journée.

Le chapiteau a également permis de maintenir la qualité de l'accueil en fin de journée.

Comme pour l'ensemble de nos événements nous prenons en compte les enjeux de transitions écologiques et travaillons en ce sens en utilisant des matériaux de récupération pour nos scénographies, en mettant en place des toilettes sèches, en accueillant le public du printemps à l'automne, en utilisant des projecteurs à Led ou encore en limitant la jauge.



La société de chasse de Clarques



La société de chasse de Clarques

2025 se termine ! Encore une année bien remplie pour les membres de notre société :

- Plantation de haies en partenariat avec la Fédération des chasseurs du Pas de Calais et les agriculteurs de la commune,
- Installation de nichoirs à mésange contre l'expansion de la chenille processionnaire,
- Opération Hauts de France Propres, coorganisée par le Conseil Général et les différentes fédérations « Nature »,
- Elevage de perdrix et faisans pour soutenir les souches existantes,
- Entretien, piégeage, agrainage ...

Autant d'actions indispensables pour l'attrait de notre territoire rural.



Comme chaque année, je profite de ce Bulletin Municipal pour remercier tous nos bénévoles qui œuvrent discrètement.

Et vous invite à vous joindre à notre équipe ou à celle de la Société de Chasse de Rebecques pour la prochaine opération **Hauts de France Propres** du **6 au 8 mars 2026** ; nous vous y attendrons nombreux !



Au nom de la Société de Chasse de Clarques, je vous adresse les meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2026.

Le président
Florent Villette

Bonne et Heureuse Année 2026 !

Association Rietz Chantez

L'association a repris son activité en septembre.

Lors de l'assemblée générale, Jean-Marie Ferlin, un des membres fondateurs de l'association puisqu'il a été trésorier depuis sa création en 1987, a souhaité être déchargé de sa fonction.

Au nom de tous, je tiens à le remercier pour son investissement et sa disponibilité pendant toutes ces années. Il continue néanmoins de participer activement à la chorale.

La chorale Rietz Chantez qui compte une cinquantaine de choristes est toujours aussi dynamique. Elle se retrouve un jeudi sur deux de 18h30 à 20h à la salle Saint Martin de Clarques.



La troupe théâtrale prépare son nouveau spectacle. Voici les dates et lieux des différentes représentations : - dimanche 8 mars à 15h à Bomy

Samedi 14 mars à 20h et dimanche 15 mars à 15h à Dohem

Samedi 21 mars à 20h et le dimanche 22 mars à 15h à Clarques



Je remercie Monsieur le Maire et son conseil municipal pour leur soutien et pour la mise à disposition de la salle Saint Martin pour les répétitions de chorale et de théâtre.

Je m'associe à tous les membres de l'association pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2026.

La MAM les Chouettes c'est Chouette

La maison d'assistantes maternelles est un lieu privé qui accueille des enfants à partir de 2 mois et demi. Nous pouvons accueillir jusqu'à 12 enfants en même temps.

La MAM a pour mission de :

- Répondre aux besoins variés des familles.
- D'offrir un service de proximité.
- De favoriser l'éveil, le développement, l'épanouissement de chaque enfant.
- De développer l'apprentissage de la vie en collectivité.

La MAM est ouverte de 6h30 à 19h du lundi au vendredi.

Au cours de l'année nous menons plusieurs actions, une bourse aux jouets et vêtements à la salle des fêtes de Rebecques, une vente de jacinthes et calendriers à Noël. Nous fêtons Carnaval, Pâques (avec une après-midi "kermesse" au sein de la MAM), une vente de cases, Halloween, et un goûter de Noël à la salle des fêtes de Clarques Les nounous sont toujours prêtes pour faire passer de bons moments aux enfants mais aussi aux parents.

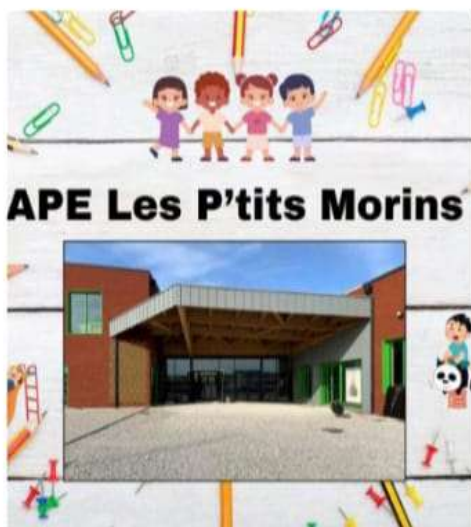
Les Chouettes nounous et les enfants vous souhaitent à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année. Que le bonheur, la joie, la réussite et la santé soient au rendez-vous de cette année 2026.

Meilleurs vœux à toutes et à tous !!!

Céline, Laure, Marie



APE Les P'tits Morins



Une nouvelle page s'est ouverte au sein de l'association des parents d'élèves, APE Les P'tits Morins du RPC de la Morinie, qui regroupe les écoles de Saint-Augustin et Thérrouanne.

En effet, après 15 ans de bons et loyaux services Rémi DECOSTER quitte le poste de président et passe le flambeau à Camille THIRY qui est à la tête d'une équipe composée d'anciens et de nouveaux membres.

Espérant faire aussi bien, une seule devise :
« les enfants d'abord ».

Nous sommes également présents sur les réseaux (sur Facebook : APE Les P'tits Morins), pour partager avec vous, les familles et les amis, les différentes actions prévues au cours de l'année scolaire au profit des enfants.

Toutes nos actions visent à faire plaisir à nos enfants, les voir heureux mais aussi à subvenir aux besoins des enseignants pour les sorties pédagogiques et les projets dans le cadre de l'apprentissage et du bien-être des élèves.

Si vous souhaitez être bénévoles ponctuellement pour des actions dans l'année, n'hésitez pas à nous le faire savoir.



Composition du bureau de l'APE
2025/2026, de gauche à droite :

Loïc Daroussin (Secrétaire),
Christian Calonne (Vice-président),
Camille Thiry (Présidente),
Christelle Baroux (Trésorière),
Julie Gozé (Secrétaire),
Marine Taufour (Trésorière),
Sylvain Gremont (Vice-président).

Contact : 06.17.43.64.01

Vœux du Maire

19-01-2025



Concours de Belote

22-02-25

SAINT-AUGUSTIN EN FÊTE
ORGANISE SON

CONCOURS de Belote!

SALLE DES FÊTES DE NEBECQUES
97 RUE DE SAINT-OMER 62120 SAINT-AUGUSTIN

SAMEDI 22 février 2025

Inscription 18h
Début des Jeux 19h

NOMBREUX
LOTS
À GAGNER!

DE PAR JOUEUR, INSCRIPTION SUR PLACE
UN LOT POUR CHAQUE PARTICIPANT

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

IPMS



Repas des aînés

16-03-2025



Chasse aux œufs

21-04-25



8 mai

08-05-2025

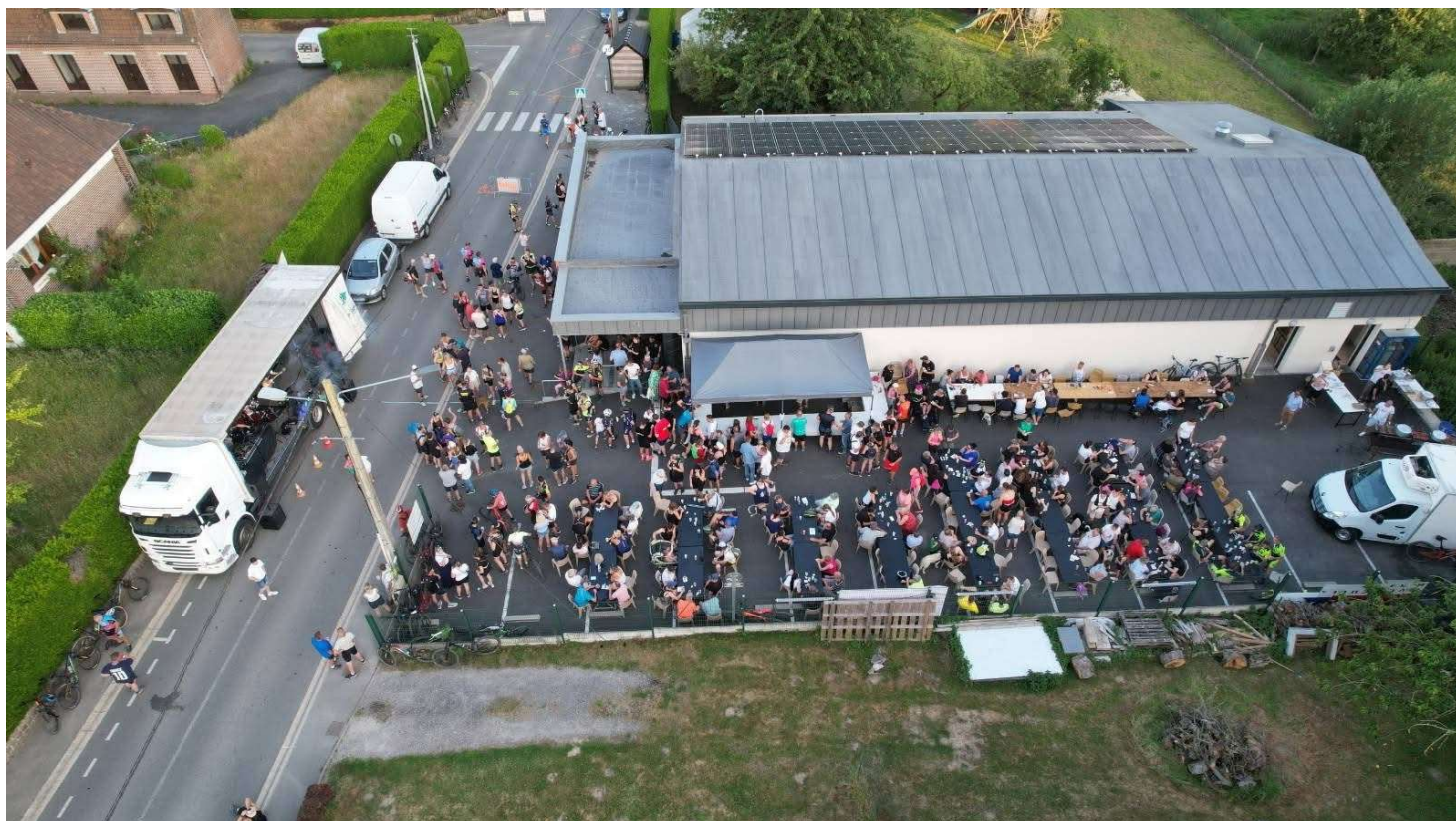


Brocante

18-05-2025



A person wearing a bright yellow t-shirt, black shorts, and a dark cap is running away from the camera on a dirt trail. The trail is surrounded by dense green foliage and trees. Another person in a green shirt is visible further ahead on the trail.



Kermesse de l'école

21-06-2025





Saint Augustin en offre et
au plaisir de vous accueillir
pour vous offrir

REPAS CHAMPÊTRE

LE 14 JUILLET 2025

GÉNÉALOGIE

19h

à la messe à 19h30

à l'église



REPAS

Cochon grillé

VOUS POUVEZ Y ALLER

à l'extérieur

Un cochon grillé
Cochon d'Inde
Cochon d'Inde
Cochon d'Inde
Cochon d'Inde
Cochon d'Inde
Cochon d'Inde
Cochon d'Inde

Reservations avant le 14 juillet
06 47 47 47 47
06 47 47 47 47

JEUDI 14 JUILLET

19h30

à la messe à 19h30

Cochon grillé

à l'extérieur



Reservations avant le 14 juillet
06 47 47 47 47
06 47 47 47 47

A group of people are gathered in a town square, centered around a tall, slender stone monument. Several individuals are holding French flags. The square is paved, and there are buildings with red-tiled roofs and parked cars in the background under a cloudy sky.



Remise des dictionnaires



Jeux du 14 juillet



14-09-2025

LE 14 SEPTEMBRE
Inscription en Mairie, sur Hello Asso
ou directement sur place dimanche

10€ L'INSCRIPTION
8 CARTONS DE FETES
D'AUTRES CARTONS POUR
GAGNER SUR PLACE
CARTES CADEAUX À GAGNER!

**OUVERTURE
DES PORTES
À 12H30**

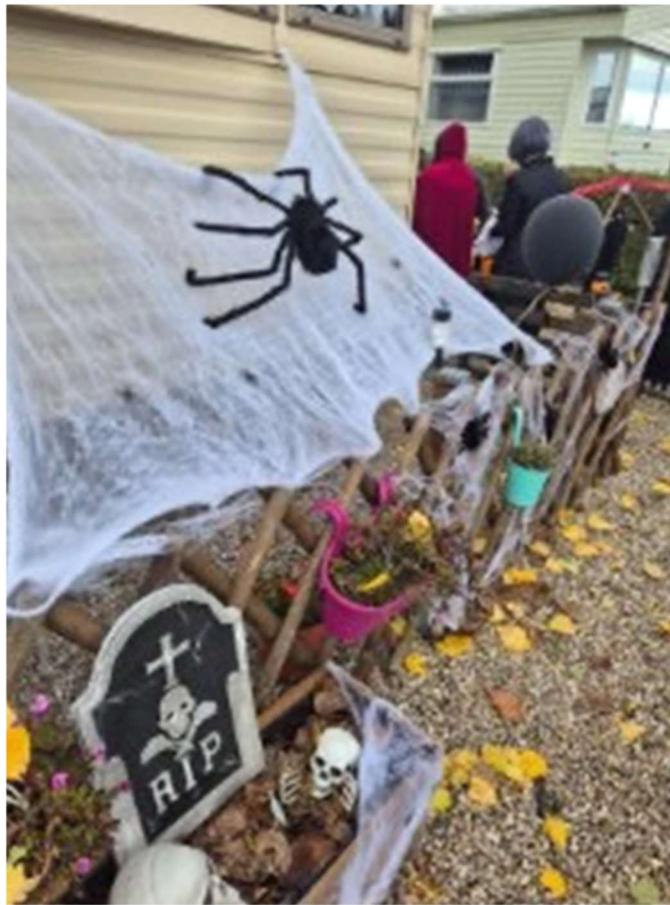
**DÉBUT DES
JEUX 13H45**

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE
SALLE DES FÊTES DE REBEQUES
62120 SAINT-AUGUSTIN
TOUTE RÉSERVATION NON FOURNIE APRÈS 12H30 SERA RÉABTILISÉE



Halloween

25-10-25





Commémoration du 11 novembre

11-11-25



Fête de Noël

06/07-12-25



Arbre de Noël de l'école

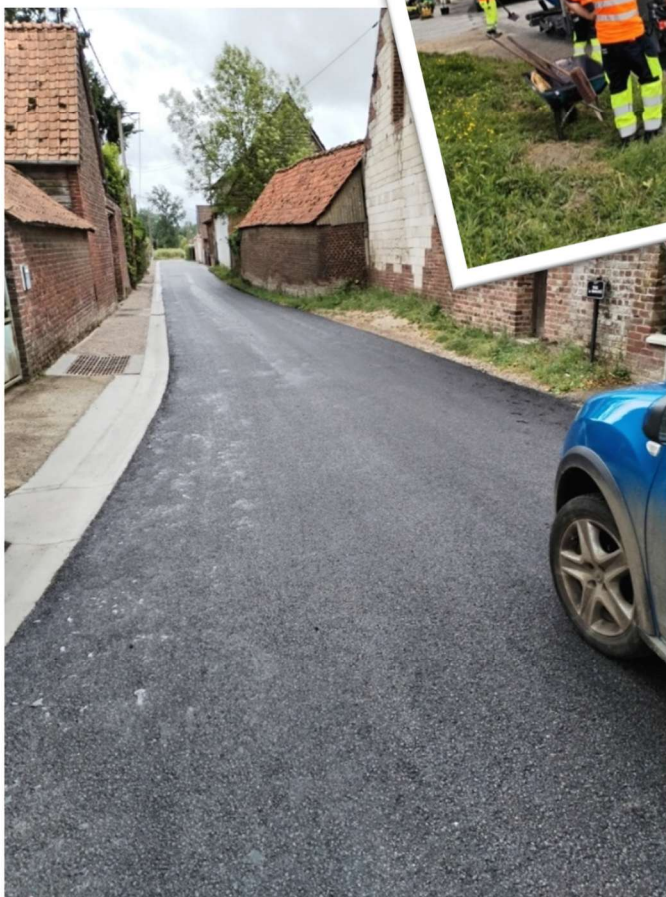
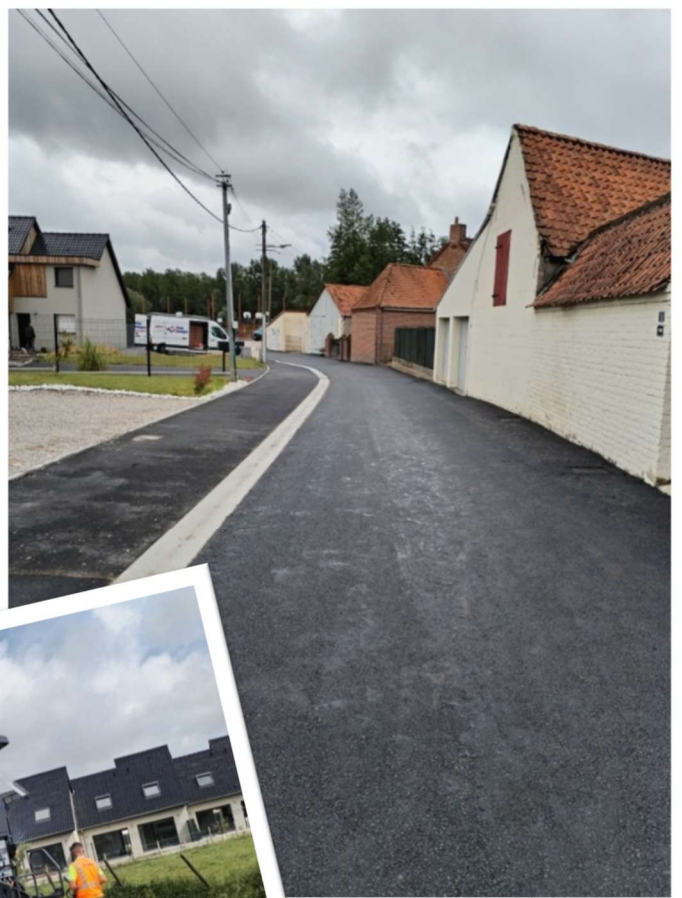


Travaux 2025

Abribus rue de Saint Winocq



Rue du Marais



Frayerè



Porte salle de Clarques



Columbariums



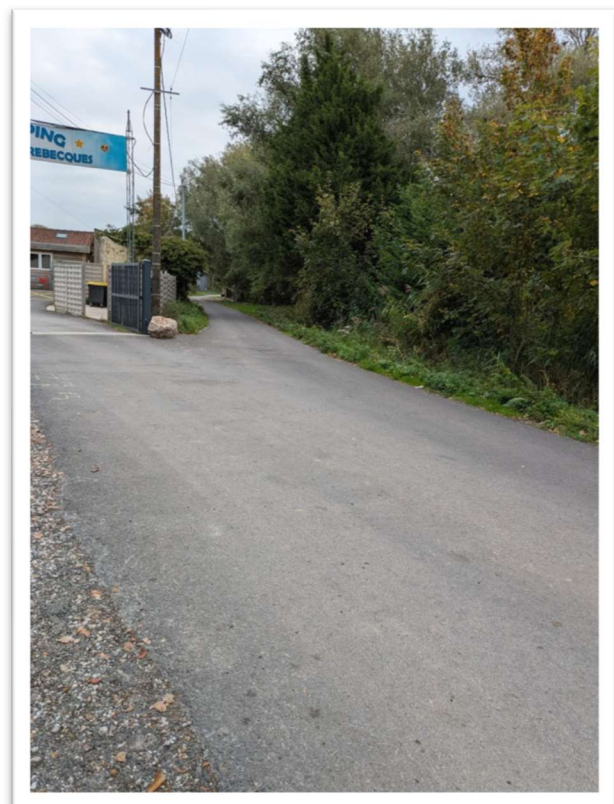
Rue du Gris Mont



Rue des oiseaux



Chemin des Etiais



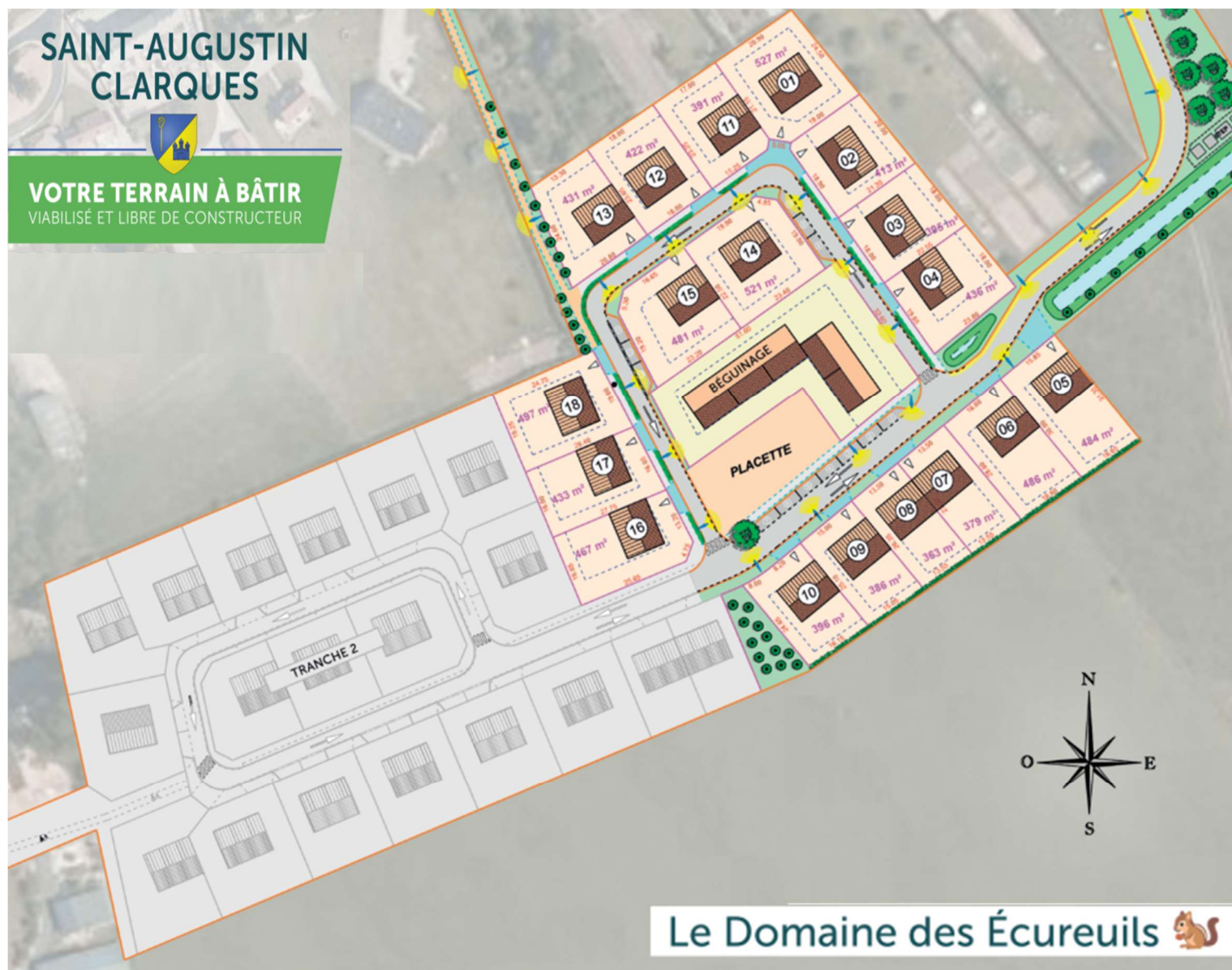
Ouvrage pluvial rue du Général de Gaulle



Canalisation rue Basse Boulogne



Le domaine des Écureuils



Le Domaine des Écureuils est composé de 18 Parcelles - viabilisées - libres de constructeur.

Sur le site de Terr-Immo : <https://www.terr-immo.com/nos-terrains/saint-augustin-clarques/> vous retrouverez toutes les informations relatives à ce projet.

Les associations - Contacts



A travers champs
Président : Frédéric
 JEANNIN
 30 Chaussée Brunehaut



ACPG CATM TOE
Veuves
Clarques/Ecques
Président : Gérard
 FERLIN
 81 La Place à Ecques



ACPG CATM TOE
Veuves de
Mametz/Rebecques
Président : Michel
 HESDIN
 21 rue de la Plaine Mametz



APEI LES P'TITS
MORINS
Président : Camille
 THIRY
 385 rue Verte



La Tanche Rebecquoise
Président : Alain
 LEVECQUE
 246 rue de Basse
 Boulogne



ESMR
MAMETZ/REBECQUES
Président : Jimmy
 MARTIN
 Mametz



Rietz Chantez
Présidente : Christine
 TROLLE
 292 rue d'Herbelles



St Augustin en fêtes
Président : Amaury
 DACQUIN 225 rue de
 Saint-Omer



Société de Chasse de
Rebecques
Président : Jean-Pierre
 GOZÉ
 1740 rue de St-Winocq



Société de Chasse de
Clarques
Président : Florent
 VILETTE
 480 place du Rietz



LE SQUALE
Président : Dominique
 PAUCHET
 234 rue de Cassel

SDL

Sport Détente Loisirs
Président : Patrick
 MAES
 29 route nationale à
 Racquingham



MAM les chouettes
c'est chouette
Présidente : Céline
 BRIQUET
 55 rue des oiseaux

Calendrier des fêtes 2026

JANVIER

Dimanche 18
Samedi 24

Vœux du maire
Soirée Crêpes et Jeux - Association Rietz Chantez

FÉVRIER

Dimanche 15
Samedi 21

Repas des aînés
Concours de Belote – Saint Augustin en fête

MARS

Dimanche 15
Samedi 21
Dimanche 22

Déversement de pêche
Théâtre – Association Rietz Chantez
Théâtre – Association Rietz Chantez

AVRIL

Samedi 4
Dimanche 5
Lundi 6
Dimanche 26

Loto pêche – Tanche Rebecquoise
Déversement de pêche
Distribution chocolat de pâques – Saint Augustin en fête
Déversement de pêche

MAI

Vendredi 8
Dimanche 10
Samedi 16
Vendredi 29

Fête de la victoire 1945
Déversement de pêche
Course d'athlétisme
Fête des voisins

JUIN

Vendredi 12
Dimanche 14
Samedi 20

Randonnée semi-nocturne – Saint Augustin en fête
Déversement de pêche
Fête du RPC de la Morinie

JUILLET

Dimanche 12

Fête Nationale - Vin honneur - Jeux l'après-midi - Ducasse

SEPTEMBRE

Samedi 12

Loto – Saint Augustin en fête

OCTOBRE

Samedi 24

Halloween – Saint Augustin en fête

NOVEMBRE

Mercredi 11

Commémoration de l'armistice 1918

DÉCEMBRE

Samedi 5
Dimanche 6

Arbre de Noël – Saint Augustin en fête
Marché de Noël – Saint Augustin en fête

*L'ensemble du conseil municipal
et le personnel communal
vous souhaitent
une très bonne année 2026*

